



## Un an de plus pour lutter !

Créée en Décembre 2022, l'AELC lutte activement depuis 3 ans contre le projet de TotalEnergies à Tour de Faure.

3 années de mobilisation qui ont permis de tenir à distance « les marchands de soleil » et de protéger 20 hectares dont 7000 arbres sur le causse !

**Nous avons fêté ce lundi 1er décembre une date symbolique !** C'est en effet la fin de la période légale possible d'intervention de Total pour défricher le site convoité. Cette année encore, nos arbres sont restés debout ! Tous les lundis matins, accompagnés du Collectif Sous les Panneaux la Rage, nous avons tenu un stand en bas du site menacé et rappelé avec banderoles et tracts notre détermination à nous opposer à ce projet photovoltaïque écocide. Régulièrement, nous avons aussi surveillé l'affichage obligatoire en mairie de Tour-de-Faure qui aurait pu annoncer l'éventuel début des travaux.

**Désormais, Total ne peut légalement pas intervenir avant le 1er septembre 2026.** C'est une belle opportunité pour encore mieux nous organiser et continuer notre combat contre le géant pétrolier.



Rassemblement symbolique du 1er décembre à Tour-de-Faure

**Au 1er décembre, l'AELC a déposé un nouveau recours en justice auprès du Tribunal administratif de Toulouse afin que la Préfète du Lot exige de**

TotalEnergies le dépôt d'une demande de dérogation concernant la destruction d'espèces protégées et de leurs habitats présents sur le site menacé.

## Les prochaines actions de l'hiver



Cet hiver, nous allons continuer à informer, sensibiliser, et convaincre !

Retrouvez le **stand de l'AELC** sur le **Marché de Noël de Concots (46)** le **dimanche 7 décembre prochain.**

**Rencontre**  
avec l'Association  
Environnementale Lot-Célé  
(AELC)  
Viens t'informer, échanger, discuter !

**Mardi  
9 décembre  
à 18h30**  
Café associatif  
Les Hauts-Parleurs  
Villefranche-de-Rouergue (12)

L'Association Environnementale Lot-Célé (AELC) lutte depuis 3 ans contre le projet de TotalEnergies sur le causse de Tour-de-Faure (46) d'installer une usine photovoltaïque de 19ha en plein cœur du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy.

Le Photovoltaïque :  
"SUR LES TOITS, PAS DANS LES BOIS"

Suivie d'un moment musical avec  
Hannah Al-Kharuzy  
Folk/chansons

**BLOQUER TOTAL  
C'EST VITAL !**  
aelc@solairelot.fr / solairelot.fr  
09 80 90 73 09

Nous serons le **mardi 9 décembre à 18h30** au **Café associatif Les Hauts Parleurs à Villefranche-de-Rouergue (12)** pour présenter les actions de l'association !

Ce temps d'information et d'échanges sera suivi d'un moment musical avec *Hannah Al-Kharuzy* au violoncelle.

### ---> APPEL AUX ARTISTES ! <---

Nous envisageons d'autres interventions pendant l'hiver dans des Cafés associatifs, et nous sommes à la recherche d'artistes qui souhaiteraient nous accompagner pour la 2ème partie de ces rencontres et proposer une animation (format court de spectacle ou concert), pour participer à la convivialité de ces temps de rencontre. **Nous te sollicitons donc, toi, artiste et sympathisant de l'AELC, pour nous rejoindre sur un de ces rendez-vous !**

N'hésite pas à nous contacter et on en discute !

Par mail ou téléphone : [aelc@solairelot.fr](mailto:aelc@solairelot.fr) / 07 63 03 87 84

**IMPORTANT ! A vos agendas :**

**L'Assemblée générale annuelle de l'AELC** se déroulera  
**le dimanche 18 janvier 2026 à 16h (lieu à préciser)**

*Vous recevrez début janvier la convocation officielle*

L'AELC a encore besoin d'aide pour le financement de ses actions juridiques.

**Il est encore temps d'adhérer sur l'année 2025 ou... faites un don !**

C'est possible sur notre site internet : [Adhérez ou donnez !](#)

ou par voie postale en adressant votre chèque à l'ordre de l'AELC

(n'oubliez pas d'inscrire votre adresse mail au dos) :

AELC, Mairie de Cénevières, 163, route de Saint-Martin, 46330 Cénevières

## SOUTIEN à la Confédération Paysanne du Lot !

**La Confédération paysanne du Lot lance un appel à don :**

"Nous assistons à l'accélération des projets de centrales photovoltaïques industrielles au sol, sur des espaces naturels, agricoles ou forestiers, partout en France. Nous n'avons pas besoin d'accaparer les terres agricoles, naturelles et forestières, de fragiliser encore plus l'agriculture paysanne, de détruire la biodiversité et la beauté de nos paysages pour satisfaire la soif d'or des multinationales.

La Confédération Paysanne du Lot a donc décidé de porter des recours juridiques contre tous les documents qui porteraient atteintes aux terres agricoles, naturelles et forestières :

Document cadre, Plan Local d'Urbanisme"

**Pour le Causse, pour la Cause, stoppons l'accaparement des terres agricoles, naturelles et forestières par l'industrie photovoltaïque !**

**Participez à la cagnotte sur [helloasso](#)**



**AELC**

Mairie de Cénevières : 163, Route de Saint-Martin, 46330, CÉNEVIÈRES

[solairelot.fr](#)



Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

